FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT.

1.1 - Identification du produit.

DECAPANT CASTOLIN 146

1.2 - Identification de la Société.

CASTOLIN FRANCE S.A
Avenue du Quebec
Z.A de Courtaboeuf 1
Villebon
BP 325
91958 - LES ULIS CEDEX
Tel. (1) 69 82 69 82
Fax (1) 69 82 96 01

1.3 - Téléphone d'appel d'urgence.

Orfila : (1) 45-42-59-59

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

Substances dangereuses pour la santé :

- Composants :
  - Acide borique : 50 %

- Impuretés à l'état de trace.
  Non applicable.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Produit modérément irritant pour les muqueuses oculaires et respiratoires et pouvant avoir des effets sur la reproduction. Eviter l'exposition des femmes enceintes et les personnes ayant une maladie respiratoire chronique ainsi que les personnes présentant une dermatose.

4 - PREMIERS SECOURS.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

4.1 - Inhalation.

En cas d'intoxication aiguë, retirer la victime de l'atmosphère polluée, la placer au repos en position latérale de sécurité et prévenir un médecin..

4.2 - Contact avec la peau.

Nettoyer abondamment celle-ci à l'eau. Consulter un médecin en cas de symptômes.

4.3 - Contact avec les yeux.

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

4.4 - Ingestion.

En cas d'ingestion accidentelle, tenter de faire vomir le sujet si ce dernier est parfaitement conscient.

Placer la victime en position latérale de sécurité si elle est inconsciente. Même si l'état initial paraît satisfaisant, transférer, par ambulance médicalisée si nécessaire, en milieu hospitalier où pourront être entrepris une aspiration gastrique éventuelle, une surveillance de 48 heures des fonctions digestives, neurologiques, cardio-vasculaires, pulmonaires et hépato-rénales, de la température et du revêtement cutané, ainsi qu'un traitement symptomatique en milieu de réanimation si besoin est.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 - Inflammabilité.

Non inflammable.

5.2 - Moyens d'extinction recommandés.

Traiter selon la nature du feu environnant.

5.3 - Moyens d'extinction contre-indiqués.

Aucun.

5.4 - Risques résultant de l'exposition aux produits de combustion de la préparation.

Produits de décomposition toxiques : oxydes de sodium et de bore, acides métaborique et pyroborique.

5.5 - Equipement de protection individuelle du personnel préposé à la lutte contre le feu.

- Appareils respiratoires autonomes.
- Vêtement de protection.

Castolin France s.a. B.P. 325 - 91958 COURTABŒUF CEDEX Tél. : 01 69 82 69 82 Télécopie : 01 69 82 96 01

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 - Précautions individuelles.
Ne pas manipuler le produit à mains nues.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement.
Eviter l'étalement du produit et l'empêcher de s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 - Méthodes de nettoyage.
En cas de souillure du sol, récupérer le produit à l'aide d'une pelle.
Se reporter aussi aux points 8 et 13.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 - Manipulation.

- Prévenir le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Se laver les mains après manipulation.
- Travailler dans un local bien ventilé, prévoir une aspiration locale sur poste de travail fixe.
- Ne pas respirer pendant le brasage et le soudobrasage les vapeurs se dégageant.
- Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant le travail.
- Avertir le personnel des risques présentés par le produit et des consignes de sécurité à respecter.

7.2 - Stockage.

- Ne pas entreposer avec les produits alimentaires.
- Stocker dans les récipients d'origine hermétiquement clos et étiquetés.

Autres matériaux possibles :

- recommandés	:	Matière plastique.
- déconseillés	:	papier et carton, emballage métallique.
- proscrits	:	aluminium.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 - Valeurs limites d'exposition.
8.1.1 - V.L.E.: Sans objet.
8.1.2 - V.M.E. : Sans objet.
8.1.3 - Indicateurs biologiques d'exposition : Sans objet.

8.2 - Protection respiratoire.
Une aspiration locale du poste de travail est recommandée.

8.3 - Protection des mains.
Porter des gants de protection pendant la manipulation (par ex. en polyalcool vinylique, caoutchouc butyle ou nitrite ou polychloroprène).

8.4 - Protection des yeux.
Porter les lunettes de sécurité pendant le brasage et le soudobrasage.

8.5 - Protection de la peau.
Porter des vêtements de protection pendant le brasage et le soudobrasage

Castolin France s.a. B.P. 325 - 91958 COURTABŒUF CEDEX Tél. : 01 69 82 69 82 Télécopie : 01 69 82 96 01

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 - Aspect : Pâte jaune.

9.2 - Odeur : sans.

9.3 - pH : 6,4

9.4 - Point de fusion : 650° C (environ).

9.5 - Points d'éclair : non applicable

9.6 - Inflammabilité : non inflammable.

9.7 - Auto-inflammation : Néant.

9.8 - Dangers d'explosion : non applicable.

9.9 - Densité : 1,8

9.10 - Solubilité :
- **hydrosolubilité** : soluble dans l'eau.

10 - STABILITE ET REACTIVITE.

10.1 - Stabilité.
- Produit stable.

10.2 - Matières à éviter : aluminium en poudre (dégagement d'hydrogène dès 100° C)

10.3 - Produits de décomposition dangereux.
cf. § 5.4

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 - Inhalation (produit à température ambiante) :
exposition aiguë : aucun effet connu.
exposition chronique : aucun effet connu.

11.2 - Ingestion.
Exposition aiguë : troubles digestifs, neurologiques, cardio-vasculaires, respiratoires et rénaux en cas d'ingestion de quantités importantes.
Exposition chronique : anorexie, nausées, céphalées, insomnies, dépression, détérioration intellectuelle, éruptions cutanées, dermatoses, alopécie..

11.3 - Contact avec la peau :
Exposition aiguë : faiblement irritant sur peau lésée.
Exposition chronique : risque de dermatose si la peau est lésée.

11.4 - Contact avec les yeux.
exposition aiguë : modérément irritant.
exposition chronique : pas de données applicables.

11.5 - Sensibilisation.
Aucun effet connu.

11.6 - Effets sur la reproduction.
Diminution de la fertilité et de l'activité sexuelle ; oligosthénospermie (toxicité de l'acide borique et du bore) ; passage de la barrière placentaire ; produit classé comme ayant des effets sur la reproduction par le RETS.

Castolin France s.a. B.P. 325 - 91958 COURTABŒUF CEDEX Tél. : 01 69 82 69 82 Télécopie : 01 69 82 96 01

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1 - Mobilité : pas de données applicables.

12.2 - Persistance et dégradabilité :

Selon loi fédérale américaine CERCLA : Persistance produit 0

12.3 - Potentiel de bio-accumulation : pas de données applicables.

12.4 - Toxicité aiguë aquatique :

Pas de données applicables.

12.5 - Phytotoxicité.

*

Le bore est à l'état de traces un élément nécessaire à la croissance des plantes, mais il devient phytotoxique en quantité excessive.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

- Ne pas rejeter le produit dans les égouts.
- Se conformer à toute disposition nationale ou régionale en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

14.1 - Transport national et international (routier, ferroviaire) RTMDR / RTMDF

. Classe et chiffre de l'énumération : groupe d'emballage.
. Etiquette :

Non réglementé.

14.2 - Transport aérien :

IATA : N° ONU classe ; groupe d'emballage
. étiquette

Non réglementé.

14.3 - Transport maritime :

IMDG : N° ONU classe ; groupe d'emballage ; code IMDG
. étiquette

Non réglementé.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Etiquetage non réglementé.

Castolin France s.a. B.P. 325 - 91958 COURTABŒUF CEDEX Tél. : 01 69 82 69 82 Télécopie : 01 69 82 96 01

16 - AUTRES INFORMATIONS.

16.1 - Conseils relatifs à la formation.

Prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à prendre en cas d'accident.

16.2 - Utilisations recommandées et restrictions.

Décapant pour brasage et soudobrasage des métaux cuivreux et ferreux.
Ne pas utiliser à d'autres usages.

16.3 - Sources principales.

- Fiches de données de sécurité des fournisseurs des composants.
- Fiches techniques des fournisseurs des composants.
- Fiches toxicologiques INRS N° 138 Edition 1988.
- C.N.D. INRS n° 133 de 1988; "Valeurs limites d'exposition professionnelle aux substances dangereuses en France".
- C.N.D. INRS n° 144 de 1991 "Valeurs limites d'exposition professionnelle aux substances dangereuses de l'ACGIH et de l'Allemagne".
- C.N.D. INRS n° 151 de 1993 "Indicateurs biologiques d'exposition/valeurs guides utilisables en France".
- C.N.D. INRS n° 151 de 1993 "Indices biologiques d'exposition".
- Base de données américaine OHS.
- Base de données allemande de fiches de données de sécurité.
- Règlements internationaux et nationaux du transport des matières dangereuses.
- Directives CEE.

16.4 - Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Directive 91/155 / CEE.

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est, en outre, attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit".

"L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable."

16.5 - Date d'émission de la fiche de données de sécurité : MAI 1995.

Castolin France s.a. B.P. 325 - 91958 COURTABŒUF CEDEX Tél. : 01 69 82 69 82 Télécopie : 01 69 82 96 01